Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 7 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters,
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles ; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod ; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
66 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Basein. Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades ; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas : Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa ; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 St-André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St-André et Magasins.
134 St-Charles Avenue et Felicité.
135 St-André et Dryades.
136 St-André et Magnolia ; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau ; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel : Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciacion et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Premiere et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4
193 Canal et Marais.
194 N. Liberté et St Pierre.
195 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
18 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre.
238 Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne : Pompe No 21.
252 Dumaine et St-Claude ; Pompe No 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursulines et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad
263 Chemin du Bayou et Galvez ; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad ; Sterns' Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean ; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart ; Station des chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 18.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters: N. R. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port ; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude
372 Marais et Louisa.
374 St-Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Remparts ; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters Caserne des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
436 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me precinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée ; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
594 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster,
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St-Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Barthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Barthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. B. R. et av. Carrollton

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Numéros Municipaux

1928 rue Lafayette.

1787 rue Cypress.

1922 rue Lafayette et 1789 et 1791 rue Cypress.

Dans l'îlet borné par lesdites rues et les rues Derbigny et Claiborne.

William W. Young vs Jean F. Duprat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,285—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 janvier 1908, à midi, les propriétés ci après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages en dépendant et y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Lafayette, Derbigny et Claiborne, mesurant vingt cinq pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Lafayette sur soixante treize pieds de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Derbigny et soixante quinze pieds trois pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Claiborne et étant la portion la plus rapprochée de la rue Lafayette du lot de terre désigné par le No 9 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 8 janvier 1845, et déposé en l'étude de A. Chapoulla, ancien notaire.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages en dépendant et y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Claiborne, Cypress et Derbigny, mesurant plus ou moins vingt cinq pieds sept pouces de face à la rue Cypress sur soixante et un pieds de profondeur entre lignes parallèles, lequel dit morceau de terre est le plus près de la rue Cypress du lot désigné par le No 6 sur un devis ou plan de voyer fait par D. Heimécourt, voyer, le 1er avril 1870 et annexé à un acte pardevant A. Moro, Jr., notaire, le 6 juillet 1870, et

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y dépendant et y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, mesurant vingt cinq pieds et sept pouces de face à la rue Lafayette sur cent vingt et un pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot 6, cent dix neuf pieds, sieux pouces et sept lignes sur la ligne le divisant du lot No 8 et vingt cinq pieds et sept pouces de face à la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur.

29 nov—29 30—déc 6 12 19 26—janv 2

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE

Le contenu du magasin d'épiceries,

Coin de l'avenue St-Roch et de la rue Rempart.

SUCCESSION DE SIMON DONAHUE—No 84,435.

Vendredi, 3 janvier à 10 heures et demie A. M.

Epiceries fines, conserves en boites, liqueurs, balances.

Conditions—Comptant.

GEO. ST. PAUL
Encanteur, 187 rue Carondelet.

24 déc—24 29—janv 3

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et Effets Mobiliers.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 décembre 1907, in re No 84,053, Succession de Veuve Peter Schneider, et à moi adressé, je vendrai :

Jeudi, 2 Janvier 1908 à 11 h. a. m.

Dans le local No 615 rue Carondelet, Entre les rues Chartres et Royale.

Un lot de Meubles de Maison et Effets, Ameublement de Salon, Miroirs avec cadre dorés, Ameublement de chambre en noyer G. D., Lit en fer, Peigne, Coffre fort, Réfrigérateur M. T., Buffet, Bijouterie, etc., d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

Robert Legier & Walter L. Gleason, avocats

Joe P. Schaeffer, exécuteur.

22 déc—22 29 31—jan 2

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, LE 9 JANVIER 1908.

Succession de Mme Viola Wade Kelly.

No 84,200—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

COTTAGE SIMPLE,

No 2516 rue Upperline.

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la N. O., No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 3 décembre 1907, et à moi adressé j'offrirai de vendre JEUDI, le 9 janvier 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Upperline, Robert, Freret et Sud Robertson, lequel lot de terre est désigné par le No cinq et mesure trente pieds (30') de face à la rue Upperline par une profondeur de cent vingt pieds (120') entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans, garantie par les billets usuels du vendeur, portant 8 O/O d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acte de vente devant être passé pardevant Charles A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur, et l'acquéreur devant déposer 10 O/O comptant au montant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
Bureau No 846 rue Common.

Jno R. Fisher, avocat.

8 déc—8 15 22 29—jan 5 9

Carrère & Keeney

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

No 1512 avenue St Roch.

Entre les rues Robertson et Claiborne.

JEUDI, LE 16 JANVIER 1908, A MIDI.

Succession de Michael Kerker ou Korkel et de Catherine Eikle, sa femme, No 84,274 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs, Bureau, 306 rue Perdido — Ernest A. Carrère, encanteur, JEUDI, le 16 janvier 1908, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre issu, daté et signé le 9 décembre 1907 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, etc., servitudes, dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville, Faubourg Franklin, désigné par le No Dix-huit, dans l'îlet No cent neuf, borné par la Promenade Washington, maintenant l'avenue St Roch, les rues Musique, St Jean Baptiste et St Avid ou Claiborne. Ledit lot mesurant en mesure américaine, vingt six pieds, sept pouces, quatre et deux tiers de lignes de face à la Promenade Washington, maintenant l'avenue St Roch, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908, payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, 10 O/O comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente

15 déc—15 22 29—jan 5 12 13 15 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 19me jour de novembre 1907 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessus intitulée, dans les mots et numéros qui suivent, à savoir :

Mme Joséphine Giesen vs son mari—No 83,856.

Sur Motion de MM. Boatner et Manion, avocats pour la demanderesse, et produisant des preuves à l'appui de sa demande, la loi et l'évidence étant en faveur de la demanderesse et contre le défendeur :

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut enregistré le 11 novembre 1907 soit confirmé et rendu final et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Joséphine Healy, veuve par premier mariage de Charles Keller, maintenant la femme de John M. Giesen, son mari, et contre John M. Giesen, son mari, et défendeur dans cette affaire, et décrétant la communauté d'acquets et gains existant entre eux soit dissoute et que la demanderesse soit déclarée séparée en propriété de son dit mari, et

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse pour la pleine somme de quinze cents ($1500) dollars avec intérêt légal du jugement judiciaire et pour les frais.

Signé : T. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de ladite cour en la ville de la Nouvelle Orléans ce 7me jour de décembre de l'année de Notre Seigneur mil neuf cent sept.

J. McCORMICK, Député Greffier.

20 déc—20 26 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU d'un ordre de fieri facias à moi adressé dans l'affaire de J. L. Onorato, agent, vs E. A. Lever No 83 487 de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans j'ai saisi et vendrai à l'encan pour du comptant JEUDI, 9 janvier 1908, à 10:30 heures A. M., à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres.

Un lot de meubles assortis de maison et effets, articles divers, etc., selon inventaire.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

St Clair Adams, avocat du demandeur.

28 déc 28—janv 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 2017 Promenade Carondelet, entre les rues Prieur et Johnson.

Enford J. Lincoln vs Herman D. Hosfeld

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 84,232 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 janvier 1908, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 2017 Promenade Carondelet) et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Johnson et Prieur, désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte d'achat de la succession de J. J. De Pouilly par Daniel Cochaner passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, le 20 mars 1868. Lequel dit lot de terre mesure, en mesure américaine, vingt sept pieds neuf pouces et six lignes de face à la Promenade Carondelet, cent quarante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Johnson, cent cinquante sept pieds dix pouces de profondeur sur une ligne oblique vers la rue Prieur et soixante dix sept pieds huit pouces de largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Oscar Schreiber, avocat pour le demandeur.

6 déc—6 7 13 20 27—jan 3 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Rosina Hoehler, veuve de Peter Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81 917 — Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Christian Schmidt, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. — Meyer S. Dreyfus, avocat. 26 déc—26—jan 2 6

Succession de Catherine V. Ackermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 84,065 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Evelina Caron, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Benjamin Rice Forman, avocat.

19 déc—19 23 26

Succession de Mme Louise Mugan, Veuve de John B. Pradat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,755—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve John J. Rehecher, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—Robert J. Maloney, avocat.

21 déc—21 27 30

Succession de Henry Busch et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 84,587—Division C—Attendu que Hermann H. Busch a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Henry Busch et femme, décédés intestats : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Buck, Walshe & Buck, avocats. 18 déc—19 23 26

Succession de Edward D. Tweddig.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,699—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Kate Kelly, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—L. Robert Rivarde, avocat.

24 déc—24 28—jan 2

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—No 77,945 —Division B. — Succession de Marie Martha Favre, veuve de George Maritche—Attendu que Henry B. McMurray, Jr., agent et avocat pour L. Clair, administrateur provisoire de la propriété de Emile Angelloz, dément, a dûment produit la preuve devant cette cour que L. Clair est l'administrateur provisoire dudit Emile Angelloz, un interné de l'Asile du Bon Sauveur à Caen, France; que ledit Emile Angelloz a des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane; que ledit administrateur désire transférer ladite propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane à Caen, France.

Maintenant c'est pourquoi avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de faire savoir la cause s'il ont dans les trente jours de la date de la première publication de cet avis pourquoi la demande de Henry B. McMurray, Jr., agent et avocat pour L. Clair, ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
J. G. LYNCH, Député Greffier.

19 déc—19 25 30—jan 4 11 15 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Peter A. Chopin vs B. C. Cornwell.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 32,296. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. K. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt No 726 rue St Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 7me jour de janvier 1908, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir : Un piano et tabouret, 1 lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions : Comptant.—WM J. SEADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Robert P. Upton, avocat pour le demandeur.

27 déc—27—jan 3 7

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES :

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris :

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris :

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.